

Province de Québec
MRC du Fjord-du-Saguenay
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du jeudi **20 décembre 2023 à 19 h 00** au Centre communautaire de Saint-Charles-de-Bourget, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Marc Lavoie, conseiller	Siège 1
M.	Michel Néron, conseiller	Siège 2
M.	Jacques Gauthier, conseiller	Siège 3
M ^{me}	Janye Tremblay, conseillère	Siège 4
M ^{me}	Sophie Tremblay, conseillère	Siège 5

M^{me} Vickie Paradis, greffière trésorière adjointe

Absence motivée

M^{me} Sylvie Brassard, conseillère Siège 6

À 19 h 00, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Citoyens présents à la séance : 9

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION;
3. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026;
4. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2024;
5. PÉRIODE DE QUESTIONS (EXCLUSIVE AU BUDGET);
6. LEVÉE DE LA SÉANCE.

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO 425.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;
APPUYÉ PAR : M. Michel Néron;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire.

2. RENONCIATION DE L'AVIS DE CONVOCATION **RÉSOLUTION NO 426.23**

CONSIDÉRANT l'article 25 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE La greffière-trésorière adjointe déclare qu'une renonciation de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à chaque membre du Conseil municipal;

POUR CES RAISONS,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget déclare que la séance extraordinaire sera régulièrement tenue selon l'ordre du jour remis lundi 18 décembre 2023.

3. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026
RÉSOLUTION NO 427.23

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Michel Néron
APPUYÉ PAR : M^{me} Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le programme triennal 2024-2025-2026 se détaillant comme suit :

Projet	Titre	2024	2025	2026	Total
1*	Épuration des eaux usées et réseau égout	-	-	12 000 000 \$	12 000 000 \$
2*	Agrandissement Hôtel de ville, CPE et Caserne incendie	4 244 000 \$	-	-	4 244 000 \$
3*	Installation génératrice Centre communautaire (PMU)	200 000 \$	-	-	200 000 \$
4*	Remplacement ponceau Ludger-Harvey (2 ^e rang)	550 000 \$	-	-	550 000 \$
5*	Installation poste de surpresseur - Eau potable	-	1 000 000 \$	-	1 000 000 \$
6*	Remplacement d'une conduite d'aqueduc dans le secteur Val-Menaud	-	600 000 \$	-	600 000 \$
7*	Recherche en eau potable et forages exploratoires	100 000 \$	-	-	100 000 \$
8	Équipements de sécurité incendie et radar de vitesse	20 000 \$	-	-	20 000 \$
9*	Équipements - Traitement eau potable (TECQ)	30 000 \$			30 000 \$
10*	Réfection de différents rangs	-	-	750 000 \$	750 000 \$
Total par année		5 144 000 \$	1 600 000 \$	12 750 000 \$	19 494 000 \$

* Note : Investissements sujets à différents programmes de subvention (TECQ, PRACIM, PAVL, PRIMEAU)

4. DÉPÔT, PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET 2023
RÉSOLUTION NO 428.23

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie
APPUYÉ PAR : M^{me} Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE: la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le budget 2024 se détaillant comme suit :

Revenus

	2023	2024
Taxes	1 122 160 \$	1 218 675 \$
Compensations tenant lieu de taxes	32 815 \$	34 415 \$
Transferts	388 055 \$	674 570 \$
Services rendus	28 000 \$	29 400 \$
Imposition de droits	40 000 \$	46 000 \$
Intérêts, amendes et pénalités	6 100 \$	6 100 \$
Autres revenus	10 000 \$	0 \$
Affectation surplus accumulé	32 000 \$	0 \$
	1 659 130 \$	2 009 160 \$

Charges

Administration générale	377 830 \$	382 855 \$
Sécurité publique	139 720 \$	180 600 \$
Transport	502 815 \$	484 245 \$
Hygiène du milieu	295 745 \$	289 705 \$
Aménagement, urbanisme, développement	77 910 \$	103 085 \$
Loisirs et culture	68 325 \$	81 250 \$
Frais de financement	56 970 \$	344 405 \$

Financement

Remboursement de la dette à long terme	134 200 \$	137 400 \$
--	------------	------------

Affectations

Activités d'investissement	0 \$	0 \$
Réserves financières et fonds réservés	5 615 \$	5 615 \$

1 659 130 \$ **2 009 160 \$**

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise le Maire M. Bernard St-Gelais et la Directrice générale par intérim et greffière-trésorière adjointe à signer tout document relatif à l'adoption du budget 2024.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS (EXCLUSIVE AU BUDGET)

La période de questions a débuté à 19 h 32 et s'est terminée à 19 h 39

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Marc Lavoie;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 19 h 40

M. Bernard St-Gelais
Maire

Mme Vickie Paradis
Directrice générale par intérim
et greffière-trésorière adjointe